



UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام  
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Affiliée à



## ANNEXE : ANALYSES COMPLEMENTAIRES DE L'UJFP

1. En aucun cas l'État israélien ne peut être considéré comme ayant vocation ou droit à parler au nom des Juifs du monde entier. La notion de peuple juif est sujette à caution, sachant que le sionisme a voulu l'instituer contre la grande majorité des Juifs, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si aujourd'hui, après les péripéties du dramatique XX<sup>e</sup> siècle, beaucoup de Juifs survivants s'y sont reconnus, c'est loin d'être l'unanimité. C'est pourquoi nous disons dans notre défense des droits légitimes du peuple palestinien : "Pas de crimes en notre nom" !
2. La critique de l'État d'Israël ne peut se limiter à la critique de la politique actuelle du gouvernement Netanyahu, fuite en avant raciste instituant l'apartheid. La logique des discriminations faisant des Palestiniens des habitants de seconde zone dans leur propre pays est pratiquée dès la proclamation unilatérale de l'État israélien en 1948. Il n'y aura pas de paix durable possible dans cette région du monde tant que les Israéliens ne reconnaîtront pas la Nakba (l'exode forcé de plus de 700.000 palestiniens non-juifs du territoire qui devint Israël en 1948) comme un crime fondateur et que le droit à réparations (y compris le droit au retour) ne sera pas ouvert. Il n'y a là aucun antisémitisme à l'affirmer, il s'agit simplement de réaffirmer le droit international tel qu'institué et théoriquement approuvé par les États concernés. Critiquer le sionisme ne signifie en aucun cas vouloir jeter les Juifs à la mer !
3. Le mouvement Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) n'est pas un mouvement antisémite ! Le refus de l'antisémitisme comme de tout autre forme de racisme est explicitement inscrit dans les principes fondateurs du mouvement. Il reprend les exigences morales et politiques qui étaient celles de la campagne de boycott de l'Afrique du Sud de l'apartheid (un régime que d'ailleurs l'État d'Israël a soutenu jusqu'au bout). Il est une réponse non-violente à l'appel de l'ensemble de la société civile palestinienne en 2005. On nous dit parfois : elle pénalise les Palestiniens eux-mêmes. Bien sûr. Les Palestiniens le savent. Si malgré tout ils nous appellent à un tel boycott, en dépit du fait qu'ils en souffrent, c'est parce qu'ils sont convaincus que c'est aujourd'hui le seul moyen de dire aux Israéliens qu'ils ne pourront pas éternellement les opprimer, qu'ils ne pourront pas éternellement violer le droit international, que les entreprises du monde entier se retireront (elles ont commencé à le faire), que les opinions publiques obligeront les États à sanctionner cet État. Des Israélien.ne.s soutiennent le mouvement et ont formé un groupe, « Boycott from within » - Boycott de l'intérieur).
4. Aujourd'hui, il y a un seul État sur l'ensemble de la Palestine historique, l'État israélien : il exerce le pouvoir en Cisjordanie en déléguant à l'Autorité palestinienne des fonctions administratives et de sécurité ; il maintient le blocus inhumain de Gaza en contrôlant ses frontières terrestre, maritime et aérienne. Nous ne savons pas quel est l'avenir de l'organisation étatique sur ce territoire, mais nous savons qu'il n'y aura pas là de paix durable pour une communauté juive sans la reconnaissance de l'égalité des droits de tous ses habitants, y compris les Palestiniens réfugiés, qui ont droit au retour.
5. En France, nous devons tous être conscients que ne pas reconnaître cela, accorder à l'État israélien une quelconque fonction de représentation des Juifs dans notre pays, accorder à cet État l'impunité, faire de l'antisémitisme un racisme à part, voire à créer une hiérarchie entre les différentes formes de racisme, accuser d'antisémitisme tous ceux qui dénoncent les crimes de l'État israélien, c'est désigner et soutenir l'ensemble des Juifs comme supporteurs du régime israélien, et rendre impossible le vivre-ensemble dans notre pays.

**Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS**

Téléphone : 07 81 89 95 25 • E-mail : [contact@ujfp.org](mailto:contact@ujfp.org) • Site web : [www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

Page facebook : [www.facebook.com/UJFP.Officiel](https://www.facebook.com/UJFP.Officiel) • Compte twitter: @contactujfp